



**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU JEUDI 7 JUIN 2018  
RESEAU MESURE**

**CCI CERGY**

**Participants pour le Réseau Mesure :**

A SCHNEIDER	M. Baumert Robert
ACEB Electronique	M. Jamet Alain
ADVEOTEC	M. Rosala François
ASC Instrument	M. Leymarie Michel
Avadypool	M. Ducoeur Dominique
BERGER (groupe Correge)	M. Linel Laurent
Berthold France	M. Foucher Jean-Paul
Bronkhorst France	M. Bergère Ludovic
CETIAT	M. Claudel Pierre
Citec SA	M. Wolff Bernard
CONTROL MAREG	M. Ravery Guillaume
Correge	M. Linel Laurent
Correge Service	M. Linel Laurent
DH-KUBLER	M. Massies Claunel
Dimelco	M. Orfila Emmanuel
Dimotec	M. Rousseau Jean-Claude
DITEL TEC	M. Boudier Georges
E+E Elektronik France	M. Walter Bertram
E+E	M. Thubert Christophe
Engineering Mesures	M. Schellmacher Max
Eurotek	M. Pras Jean-Marc
HAZIEL	M. Harnois Pascal
JRI	M. Henrard Marc-Robert
Kayme (groupe Correge)	M. Linel Laurent
Kobold Instrumentation	M. Marionneau Jacques
Konica Minolta Sensing Europe	M. Commes Vincent
Micro-Epsilon	Mme Stantchev Elena
Mitutoyo France	M. Lefèbvre Bruno
STIL	M. Lux Gérard
Tempre Service	M. Massies Claunel
TH INDUSTRIE	M. Coupeau Stéphane
Wika Instruments	M. Massies Claunel
Wimesure	M. Bracon Christophe

**Invités :**

GEYVO	M. Biechy Bertrand
SYMOP	M. Gaubert Gilles
ACACIA pour la CCI	M. Durand Franck
Conseil départemental 95	M. Bosseur Florent

*Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'JMP', 'J9', and 'JCH'.*



**Réseau Mesure :**  
RESEAU MESURE  
RESEAU MESURE  
TH INDUSTRIE

Mme Duflot Estelle  
Mme Onfray Claire  
M. Heraut Francis

**La séance débute à 17h30.**

L'Assemblée Générale est présidée par M. Francis Heraut en sa qualité de Président de l'association, M. Heraut vérifie au vu de la feuille de présence, émargée par chaque adhérent lors de son entrée en séance, et des pouvoirs qui ont été enregistrés, que le quorum est atteint.

En effet, sur les 129 adhérents à jour de cotisation que compte le Réseau Mesure :

- **32 adhérents sont présents ;**
- **49 adhérents ont donné leur pouvoir à :**

ASC INSTRUMENT - Michel LEYMARIE : 6  
BRONKHORST - Ludovic BERGERE : 2  
CETIAT - Pierre CLAUDEL : 2  
CORREGE - Laurent LINEL : 1  
E+E ELEKTRONIK - Walter BERTRAM : 1  
EUROTEK - Jean -Marc PRAS : 4  
JRI - Marc-Robert HENRARD : 3  
KOBOLD - Jacques MARIONNEAU : 14  
MITUTOYO - Bruno LEFEBVRE : 2  
TH INDUSTRIE - Francis HERAUT : 8  
TH INDUSTRIE - Stephane COUPEAU : 2  
WIKA - Claunel MASSIES : 1  
WIMESURE - Christophe BRACON : 3

81 adhérents sont donc présents ou représentés sur les 135 adhérents membres (dont 129 votants) que compte actuellement l'association. Dès lors, l'Assemblée Générale Mixte peut délibérer et prendre les décisions car le quorum est atteint.

Avant l'examen de l'ordre du jour, M. Francis Heraut demande que soient désignés :

- 1 secrétaire de séance en la personne de Monsieur Marc-Robert Henrard
- 2 scrutateurs Monsieur Jean-Marc Pras et Monsieur Claunel Massies

M. Francis Heraut annonce l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

**Assemblée Générale Extraordinaire :**

1. **Modification de l'article 2 des statuts**
2. **Modification de l'article 3 des statuts**
3. **Modification de l'article 9 des statuts**

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'JN', 'FCH', and 'ONF'.



## 1. Modification de l'article 2 des statuts

### Article 2<sup>ème</sup> : Objet

- Cette association a pour objet la mise en œuvre d'actions collectives pour le soutien et l'accompagnement du développement des entreprises de la filière des matériels et instruments d'analyse et de mesure, implantées préférentiellement sur le territoire du Val d'Oise.

### Remplacer par :

- Cette association a pour objet la mise en œuvre d'actions collectives pour le soutien et l'accompagnement du développement des entreprises de la filière des matériels et instruments d'analyse et de mesure.

*L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la proposition de modification de l'article 2 des statuts de l'association et en avoir délibéré, approuve la modification telle que proposée.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## 2. Modification de l'article 3 des statuts

### Article 3<sup>ème</sup> : Siège social

- Le siège social est fixé dans le département du Val d'Oise (95) par le conseil d'administration à l'adresse suivante : RESEAU MESURE : 1 Mail Gay Lussac - 95000 Neuville (Adresse postale : CS20602 – Neuville – 95015 Cergy Cedex).

### Remplacer par :

- Le siège social est fixé par le conseil d'administration ; en France Métropolitaine.

*L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la proposition de modification de l'article 3 des statuts de l'association et en avoir délibéré, approuve la modification telle que proposée.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## 3. Modification de l'article 9 des statuts

### Article 9<sup>ème</sup> : Conseil d'Administration

- L'Association est dirigée par un conseil de 15 membres maximum, élus pour deux ans par l'assemblée générale et renouvelables par moitié. Les membres sont rééligibles. Seuls les membres actifs pourront être élus au conseil d'administration.
- Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé au minimum de :
  - Un président
  - Un vice-président assurant également le rôle de secrétaire
  - Un trésorier
- Le conseil d'administration fixe les sommes qui peuvent être dues au président, au trésorier ou au secrétaire pour leurs diligences; ainsi que les divers défraiements.

ONG MRA  
JD S FCH



- Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser tous actes qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale. Il surveille la gestion des membres du bureau et a toujours le droit de se faire rendre compte de leurs actes.
- Il peut, à la majorité, en cas de faute grave, suspendre provisoirement les membres du bureau en attendant la décision de l'assemblée générale, qui doit, en ce cas être convoquée et réunie dans la quinzaine.
- En cas de vacance, le conseil pourvoit, provisoirement, au remplacement de ces membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.
- **Remplacer par :**
- L'Association est dirigée par un conseil de 15 membres maximum, élus pour deux ans par l'assemblée générale et renouvelables par moitié. Les membres sont rééligibles. Seuls les membres actifs pourront être élus au conseil d'administration.
- Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé au minimum de :
  - Un(e) président(e)
  - Un(e) vice-président(e)
  - Un secrétaire
  - Un(e) trésorier(e)

Le conseil d'administration fixe les sommes qui peuvent être dues au président, au vice-président, au trésorier ou au secrétaire pour leurs divers défraiements

- Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser tous actes qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale. Il surveille la gestion des membres du bureau et a toujours le droit de se faire rendre compte de leurs actes.
- Il peut, à la majorité, en cas de faute grave, suspendre provisoirement les membres du bureau en attendant la décision de l'assemblée générale, qui doit, en ce cas être convoquée et réunie dans la quinzaine.
- En cas de vacance, le conseil pourvoit, provisoirement, au remplacement de ces membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

*L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la proposition de modification de l'article 9 des statuts de l'association et en avoir délibéré, approuve la modification telle que proposée.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **Modification du règlement intérieur**

Conformément aux modifications de statuts votées par l'Assemblée générale extraordinaire, la mise en conformité du Règlement intérieur est soumise au vote de l'Assemblée générale extraordinaire.

### **Art 2 - Fonctions du Président**

Il a notamment pour fonction :

- Représentation de l'association dans tous les actes de la vie civile, pouvoir d'ester en justice au nom de l'association,
- Animation des conseils d'administration, convocation et animation des assemblées générales.

JNE  
J  
S  
MPP  
FCM



- Suivi et coordination générale de l'activité dans le respect des principes du Réseau
- Pilotage et gestion de la cellule d'animation

**En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par le secrétaire et, en cas d'absence ou de maladie de ce dernier, par le membre le plus ancien ou en cas d'ancienneté égale, le plus âgé.**

- **Remplacer par :**

Il a notamment pour fonction :

- Représentation de l'association dans tous les actes de la vie civile, pouvoir d'ester en justice au nom de l'association,
- Animation des conseils d'administration, convocation et animation des assemblées générales.
- Suivi et coordination générale de l'activité dans le respect des principes du Réseau
- Pilotage et gestion de la cellule d'animation

En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par le vice-président et, en cas d'absence ou de maladie de ce dernier, par le secrétaire, le trésorier ou le membre le plus ancien ou en cas d'ancienneté égale, le plus âgé.

*L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la proposition de modification de l'article 2 du règlement intérieur de l'association et en avoir délibéré, approuve la modification telle que proposée.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **Proposition de création d'un nouvel article.**

Venant d'être voté la scission entre le poste de Secrétaire et celui de Vice-Président, il est proposé d'inscrire les fonctions de ce dernier ainsi :

### **Art 3 - Fonctions Vice-Président**

Le vice-président est chargé d'assister le président et de le remplacer en cas d'empêchement notamment dans les rôles suivants :

- Représentation de l'association dans tous les actes de la vie civile, pouvoir d'ester en justice au nom de l'association.
- Animation des conseils d'administration, convocation et animation des assemblées générales.
- Suivi et coordination générale de l'activité dans le respect des principes du Réseau.
- Pilotage et gestion de la cellule d'animation.

*L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la proposition de modification du nouvel article 3 du règlement intérieur de l'association et en avoir délibéré, approuve la modification telle que proposée.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

JNF  
JN  
ACH





### **Art 3 - Fonctions du Trésorier**

Le Trésorier assure les fonctions suivantes :

- Pour tous les règlements de l'association, le président ordonne les paiements et le trésorier effectue le paiement;
- Tout engagement (y compris les engagements contractuels) de l'association est réalisé sous la double signature du président et du trésorier.
- Formalise le budget annuel avec le comptable, et en assure le suivi au cours de l'exercice
- Vérifie les documents requis par les financeurs
- Assure les relations avec **le commissaire aux comptes**

Le conseil d'administration délègue tout pouvoir au président et au trésorier pour ouvrir un compte bancaire, et pour effectuer toutes les opérations financières qui y sont rattachées, sous réserve du respect du paragraphe 1 ci-dessus.

- **Remplacer par :**

### **Art 4 (décalage de l'ensemble des articles)**

Le Trésorier assure les fonctions suivantes :

- Pour tous les règlements de l'association, le président ordonne les paiements et le trésorier effectue le paiement;
- Tout engagement (y compris les engagements contractuels) de l'association est réalisé sous la double signature du président et du trésorier.
- Formalise le budget annuel avec le comptable, et en assure le suivi au cours de l'exercice
- Vérifie les documents requis par les financeurs
- Assure les relations avec **le commissaire aux comptes ou le cabinet comptable désigné,**

Le conseil d'administration délègue tout pouvoir au président et au trésorier pour ouvrir un compte bancaire, et pour effectuer toutes les opérations financières qui y sont rattachées, sous réserve du respect du paragraphe 1 ci-dessus.

*L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la proposition de modification de l'article 3 du règlement intérieur de l'association et en avoir délibéré, approuve la modification telle que proposée.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **Art 11 – Siège social**

- Le siège social est fixé à :
- 1, mail Gay Lussac
- 95015 Neuville sur Oise

### **Remplacer par : Art 12 (décalage de l'ensemble des articles)**

- Le siège social est fixé par le conseil d'administration ; en France Métropolitaine.

*L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance de la proposition de modification de l'article 11 du règlement intérieur de l'association et en avoir délibéré, approuve la modification telle que proposée.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*





**Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 :**

Nouvelles adhésions : **18**

Résiliations : **26**

Progression : **-8**

**Evolution du flux des adhérents depuis 2012 :**

	Nombre adhérents	Entrés	Sortis	Variation	
2012	104			39	
2013	123			19	
2014	121	0	2	-2	
2015	121	17	17	0	
2016	141	37	19	18	
2017	133	18	26*	-8	*dont 10 arrivés en 2016

Deux éléments permettent d'expliquer la diminution du nombre d'adhérents en 2017 :

- Difficulté de fidéliser les 37 nouveaux adhérents entrés en 2016.
- Difficulté de stabilisation de l'équipe d'animation en 2017 :
  - Patricia Pimet - 01/01/2017 – 31/03/2017
  - Non aboutissement de la collaboration avec Thierry Lorioux

Il a donc été décidé de réorienter la stratégie de développement du nombre d'adhérents en octobre autour de deux axes :

- Recrutement de nouveaux adhérents par la Directrice et la sous-traitance au GEYVO de l'embauche d'une chargée de mission à temps partiel en appui à Estelle Duflot.
- Mise en place d'un système de parrainages pour les nouveaux entrants.

Les administrateurs ont organisé un Conseil d'Administration élargi le 22/11/2017 afin d'associer les membres qui le souhaitent à la stratégie à mettre en place pour la fidélisation et le développement du nombre d'adhérents.

Plusieurs pistes de travail ont été proposées :

- Développer le système de parrainage des nouveaux arrivants et lorsqu'un dirigeant change.
- Monter un groupe de travail « parrainage ».
- Communiquer auprès de plusieurs contacts dans la même société selon les thèmes.
- Développer les informations et sensibilisations aux subventions possibles pour les adhérents.
- Développer une action importante qui puisse être fédératrice – type ACAMAS.
- Être plus à l'écoute des besoins des adhérents, en prêtant attention à ne pas communiquer de façon quasi exclusive sur certaines actions (type MSE).
- Développer de nouvelles façons de communiquer et développer les possibilités de conférences par vidéo pour les réunions.
- Optimiser l'utilisation du site internet pour l'animation du Réseau Mesure.
- Lancer un annuaire papier des adhérents
- Définir une politique de communication
- Cibler de nouvelles actions / une cible d'entreprises.
- Création d'un groupe Facebook.

Plusieurs d'entre elles ont été retenues et seront développées dans le plan d'actions 2018.

## **2. Les actions phares du Réseau en 2017 :**

**La participation aux salons :**

*Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'JME', 'JN', 'JRM', and 'JRM'.*





#### SEPEM :

- Il a été décidé de ne pas maintenir les participations mutualisées aux salons SEPEM pour les raisons suivantes :
  - Insuffisance d'adhérents intéressés par ces salons.
  - Volonté de ces derniers de ne pas être positionnés sur des îlots mutualisés.  
→ Pas de valeur ajoutée réelle du Réseau Mesure pour l'organisation de cette action.

#### COMET :

- Participation dans le cadre de la convention avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.  
5 adhérents exposants dont 3 en stands mutualisés.  
Salon couplé avec une convention scientifique qui a présenté des résultats inégaux selon les adhérents. Le bilan de cet événement est mitigé.

#### Mesures Solutions EXPO2017 :

- 78 entreprises participantes dont 54 adhérents du Réseau Mesure
- 1 partenaire pour l'organisation des conférences : le Collège Français de Métrologie  
→ 80 stands (dont le RM et le CFM)
- Visiteurs Préinscrits : 1442
- Visiteurs venus : 715
  - 31/05/2017 – 335 visiteurs
  - 01/06/2017 – 380 visiteurs
- Exposants : 211
  - Total : 926 Participants
- Base de contacts : 1609 contacts



#### Satisfaction des participants :

- 97% ont déclaré que les objectifs visés par la participation à MSE2017 sont atteints.
- 100% déclarent excellent ou satisfaisant l'intérêt de cet événement pour leur entreprise avec un visitorat de qualité excellente (51%) / satisfaisante (49%).
- Les conférences organisées par le Collège Français de Métrologie ont accueilli jusqu'à 115 participants par session.
- Les Ateliers Thématiques ont accueilli jusqu'à 70 participants par session.

#### Le Plan Média :

En 2017, le plan média a été renouvelé.

Les adhérents se sont encore tournés vers les actions menées en partenariat avec Info-pro / Usine Nouvelle et Zone Industrie. Ainsi 23 adhérents ont bénéficié de l'offre négociée pour les packs Usine Nouvelle et Zone Industrie.

- **Usine Nouvelle / InfoPro :**

20 Adhérents ont bénéficié de l'action

- **Zone Industrie:**

3 Adhérents ont bénéficié de l'action.

- **Contrôle Essais Mesures:**

L'ensemble des adhérents bénéficient d'un abonnement gratuit.

Aucun adhérent n'a acheté l'offre mais tous bénéficient d'un contact privilégié et de la possibilité de parutions gratuites.

- **Mesures:**

Tous les adhérents bénéficient d'un contact privilégié et de la possibilité de parutions gratuites.

- **PEI:**

Les adhérents bénéficient de 30% de réduction sur l'offre publicitaire.



L'organisation de Mesures Solutions Expo Lyon 2017 a permis de développer un cadre plus large aux conventions signées avec les partenaires cités ci-dessus et de nouveaux partenariats presse avec les titres suivants :

- Le Journal des Fluides
- Le Monde de l'Industrie
- Machines production
- INFOCHIMIE
- EQUIP'PROD
- L'Eau L'industrie Les Nuisances
- France Environnement
- Mesures et Test
- Essais et Simulations
- La Gazette du Laboratoire
- L'Usine Nouvelle

### La Communication Digitale

Le groupe de travail « communication digitale » est très actif et a permis de nombreux échanges techniques avec parfois des apports d'experts tout au long de l'année.

Deux sessions de formation ont été créées par le groupe de communication digitale du Réseau Mesure et proposées à l'ensemble des adhérents :

- **« Écrire sur et pour le Web »**

Cette formation présente les différentes méthodes de rédactions, la structure de l'écriture pour internet et permet de comprendre l'enjeu et les pièges à éviter à travers des exemples concrets et des exercices pratiques (Email, Newsletter, page de contenu, article de blog, etc...).

- **« Le référencement sponsorisé avec Adwords pour les métiers de la mesure »**

Il semble simple et inévitable de se faire connaître sur internet. Mais une fois que le site Internet est construit (et bien construit si possible) comment mettre en place une communication efficace pour des résultats rapides.

La formation Adwords permet de comprendre les tenants et les aboutissants de base du système de publicité en ligne de Google Adwords.

8 adhérents ont participé à ces deux sessions de formation.

### Les Achats Mutualisés :

Le groupe achats a négocié plusieurs contrats cadres pour les adhérents du Réseau Mesure :

- **TNT** : au 31/12/2017, 59 adhérents ont signé le protocole TNT et bénéficient des tarifs négociés pour la France et l'International.
- **Location de véhicules** : la mise en place en décembre 2016 avec la société ELAT a eu du mal à porter ses fruits en 2017. Le suivi avec la société ELAT a été complexe et la tarification pas toujours à la hauteur des attentes.
- **Assurances** : développement du partenariat avec CARPRASSUR – 5 contrats signés.
- **Centrale d'achats** : 15 adhérents bénéficient de l'offre HAXONEO / Placedessalaries.com pour 2017.
- **ARP** : il a été proposé un nouveau partenariat en 2017, il s'agit d'une offre pour les achats de matériel informatique. Cette nouvelle action a été lancée en décembre 2017.

### L'action « Conditions Générales de vente » :

Suite à un petit déjeuner thématique, il a été identifié que plusieurs adhérents doivent créer, réviser ou adapter leurs conditions générales de vente.

Le Réseau Mesure propose une solution optimisée à coûts maîtrisés.

Dans le cadre des travaux menés par le groupe "Conditions Générales de vente", un partenariat a été établi avec un cabinet d'avocats afin de proposer aux membres la formalisation de 3 modèles de CGV adaptées aux activités des adhérents du Réseau Mesure :

JNE  
J7  
C. J. J.



- " Prestations de services - France – à destination de professionnels "
- " Logiciels - France - à destination de professionnels "
- " Vente de biens - France – à destination de professionnels "

Il est également possible de bénéficier d'un accompagnement complémentaire individuel (sur option d'adhérents) incluant l'adaptation des conditions générales de vente types liés aux spécificités de l'activité d'un adhérent (sans mise à jour périodique).

18 adhérents bénéficient de cette action.

#### **L'action « Xerfi » :**

Dans le cadre du plan d'actions du Réseau Mesure, une nouvelle action est proposée par le groupe « Opportunités Marchés et Entreprises », elle permet de bénéficier d'un accès privilégié à la base de données Xerfi 7000.

L'abonnement XERFI 7000 comprend :

- XERFI FRANCE

Xerfi France analyse en temps réel la conjoncture, les acteurs, et les performances des entreprises sur toute l'économie française. Un service d'information en continu vous livre les dernières données disponibles sur les entreprises, les prévisions conjoncturelles.

- GLOBAL BUSINESS

Les études Global Business fournissent les informations, analyses et prévisions sur les secteurs majeurs de l'économie mondiale ainsi que leurs principaux groupes.

- XERFI GROUPES

60 études analysant la situation des plus grands groupes français, leur positionnement, la concurrence et les forces et faiblesses des opérateurs.

Au 31/12/2017, les conditions d'équilibre de lancement de l'action n'ont pas été atteintes.

#### **La Charte pour la sécurité routière et la prévention des risques routiers :**

La profession des Fournisseurs de Laboratoires et des professionnels de la Mesure compte environ 50 % d'itinérants, notamment dans les services commerciaux ou après-vente. La prévention routière constitue donc une mesure de sécurité importante pour les salariés de notre secteur d'activité.

Le Comité Interprofessionnel des Fournisseurs du Laboratoire et le Réseau Mesure ont ainsi rédigé cette Charte pour la Sécurité et la Prévention des Risques Routiers afin de sensibiliser toutes les entreprises et leurs collaborateurs aux bonnes pratiques de la route et de l'éco-conduite.

La charte est en libre accès pour les adhérents via le site internet (accès privé).

### **3. L'Animation du Réseau Mesure :**

#### **Communication :**

L'actualité et l'évolution du plan d'actions du Réseau Mesure est diffusée via :

- La lettre d'information interne bimensuelle : Réseau Mesure Express
- Le site internet du Réseau Mesure : [www.reseau-mesure.com](http://www.reseau-mesure.com)
- Les différentes réunions annuelles.
- Les entretiens individuels menés avec chaque adhérent.

En 2017 un travail a été mené avec le groupe « communication digitale » et le Conseil d'Administration du Réseau Mesure pour développer un nouveau site internet plus interactif et prenant en compte les règles de communication digitale.

Ce nouveau site internet permet au Réseau Mesure de présenter ses activités à tout public mais également réserve un espace privé pour ses adhérents afin qu'ils puissent y retrouver des informations spécifiques, notamment les comptes-rendus des groupes de travail.

Ce nouvel espace de communication propose :

- Une présentation de l'association
- Un descriptif du plan d'actions du Réseau Mesure



- Un annuaire des adhérents que chaque société peut compléter et faire évoluer quand elle le souhaite
- Un agenda des rencontres
- Un espace « Informations ressources »
- Un espace offres d'emploi / dépôts de CV
- Un espace « bonnes adresses »

Grâce aux actions de promotion de Mesures Solutions Expo Lyon, la communication a également été amplifiée via le site [www.mesures-solutions-expo.com](http://www.mesures-solutions-expo.com) et les comptes LinkedIn, Facebook et Twitter qui ont été réactivés.

### Les réunions 2017:

#### Les rencontres « grands comptes » et les rencontres thématiques :

##### **Rencontre SOPEMEA**

Présentation de la SOPEMEA avec la participation des responsables de services, Mesures mécaniques, Mesures thermiques et Mesures électriques.

Présentation des activités du Réseau Mesure et visite des installations.

13 septembre 2017 – 15 participants.

**Les rencontres thématiques** s'adressent aux adhérents mais également à des sociétés qui souhaitent rejoindre le Réseau Mesure. Ces réunions leur permettent de comprendre de façon opérationnelle le mode de fonctionnement de l'association et d'échanger avec des adhérents.

- **Petit déjeuner de Paris**  
« Evolution de la réglementation champs électromagnétiques Assurances des entreprises »  
Intervention de Equipements Scientifiques et Dimotec – 4 participants
- **Petit déjeuner des Hauts de Seine**  
« Comment explorer les foyers de rentabilité de votre entreprise »  
Intervention du cabinet Pierson Neveu - 9 participants
- **Petit déjeuner thématique chez Télépilote**  
« Les drones et la mesure : acteurs et applications »  
Présentation réalisée par Telepilote – 15 participants

#### Une réunion plénière :

##### **« Cyber Sécurité : un sujet qui vous concerne tous. »**

Maîtrisez-vous tous les risques dans votre entreprise ?

Les différents types de risques, comment s'en prévenir ?

Des actions simples et pragmatiques à mettre en œuvre dans votre entreprise.

Quel impact en termes d'assurances ?

Quelles solutions pour garantir la pérennité de votre entreprise par l'ajustement de vos contrats existants ou de nouvelles solutions ?

Nouvelles exigences sur les données personnelles confidentielles à partir de mai 2018.

Réunion organisée en partenariat avec la ville d'Argenteuil, Security Systems Valley, Hexatrust et Carprassur – 22 Novembre 2017 - 36 participants

#### **L'Animation de 8 Groupes de travail en 2017:**

- Groupe Achats – 5 réunions (6 adhérents impliqués)
- Groupe Communication Digitale – 3 réunions (8 adhérents impliqués)

3 n2  
JN  
S  
fcm



- Groupe Export – 2 réunions (3 adhérents impliqués)
- Groupe Salons – 10 réunions (9 adhérents impliqués)
- Groupe Analyse physico-chimique de l'eau – 3 réunions (4 adhérents impliqués)
- Groupe Opportunités Marchés et Entreprises – 5 réunions (4 adhérents impliqués)
- Groupe Sécurité routière / La route et l'entreprise – 4 réunions (3 adhérents impliqués + 2 adhérents CIFL)
- Groupe Conditions Générales de vente – 4 réunions (13 adhérents impliqués)

Certains groupes de travail sont amenés à évoluer à la vue de leur structuration ou des sujets des travaux.

### Synthèse de la participation des adhérents au 31/12/2017

Nbre d'adhérents impliqués dans une action/événement	Dont nbre d'adhérents impliqués dans au moins 3 actions/événements	Dont nombre d'adhérents participants à au moins une réunion (plénière, petit déjeuner ...)	Dont nombre d'adhérents impliqués dans un ou plusieurs groupes de travail	Dont nombre d'adhérents bénéficiant d'une ou plusieurs actions (TNT, Plan Média ....)
117	58	73	29	100

## b/ Rapport financier 2017

### Résumé du compte d'exploitation :

Le résultat d'exploitation est de **38 664€**.

Les produits s'élèvent à la somme de **401 113€** répartis de la manière suivante :

- Les cotisations des adhérents représentent un montant de 104 631€
- La participation des entreprises aux actions pour un montant de 283 142€
- Les subventions pour un montant de : 8 000€
- Les produits financiers : 580€
- Les autres produits : 4 810€

Les charges s'élèvent à **362 449€** réparties selon les postes suivants :

- Personnel : 94 690€
- Les Actions et charges externes pour un montant de 267 759€

JAP [Signature]  
J9 5 FCH





**Répartition de l'activité du Réseau Mesure en 2017 et l'évolution par rapport à 2015 et 2016**

	Montant 2015 121 Adhérents	Montant 2016 141 Adhérents	Montant 2017 133 Adhérents	Evolution N-	Repartition
Cotisations	94 205 €	112 030 €	104 631 €	- 7 399 €	26%
Participations Entreprises	365 958 €	372 669 €	283 142 €	- 89 527 €	71%
Subvention	22 034 €	8 000 €	8 000 €	- €	2%
autres Produits	285 €	1 813 €	4 760 €	2 947 €	1%
Produits Financiers	3 015 €	1 332 €	580 €	- 752 €	0%
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>485 497 €</b>	<b>495 844 €</b>	<b>401 113 €</b>	<b>- 94 731 €</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL COÛTS</b>	<b>527 085 €</b>	<b>518 120 €</b>	<b>362 449 €</b>	<b>- 155 671 €</b>	
<b>Résultat</b>	<b>- 41 588 €</b>	<b>- 22 276 €</b>	<b>38 664 €</b>	<b>60 940 €</b>	

<b>COUVERTURE HORS SUBVENTION</b>	<b>108%</b>
---------------------------------------	-------------

*L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport moral du Conseil d'administration pour l'exercice 2017 et en avoir délibéré, approuve ledit rapport.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

*L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve le rapport financier établi conformément aux normes comptables en vigueur et donne quitus aux Administrateurs de l'association pour la gestion de l'année 2017.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

*L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport financier 2017, approuve l'affectation au résultat de l'exercice au compte de report à nouveau.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

*L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Handwritten notes and signatures in blue ink, including the word "one" and various initials and signatures.



## **2/ RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président rappelle que le Conseil d'Administration doit être composé selon les statuts de 15 postes au maximum. Les mandats ont une durée de 2 ans.

Francis Heraut indique que son mandat est arrivé à son terme et qu'il ne souhaite pas le renouveler.

Mandats ne nécessitant pas de vote de renouvellement :

Marc-Robert HENRARD - JRI  
Jacques MARIONNEAU - KOBOLD  
Patrick ROBERT - SYRTEM

Candidats pour le Conseil d'Administration 2018

Michel LEYMARIE - ASC INSTRUMENT  
Martine FAILLY - BLET MEASUREMENT GROUP  
Pierre CLAUDEL - CETIAT  
Emmanuel ORFILA - DIMELCO  
Jean Marc PRAS - EUROTEK  
Pascal HARNOIS - HAZIEL  
Laurent AMELOOT - LESCATE  
Bruno LEFEBVRE - MITUTOYO  
Thomas RICOUR - NIR INDUSTRY  
Aziz EI ASLI - SCS  
Claunel MASSIES - WIKA INSTRUMENTS  
Christophe BRACON - WIMESURE

*L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales, approuve le renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration pour une durée de deux ans de :*

*Michel LEYMARIE - ASC INSTRUMENT  
Martine FAILLY - BLET MEASUREMENT GROUP  
Jean Marc PRAS - EUROTEK  
Laurent AMELOOT - LESCATE  
Bruno LEFEBVRE - MITUTOYO  
Claunel MASSIES - WIKA INSTRUMENTS  
Christophe BRACON - WIMESURE  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

*L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales, approuve l'élection des mandats des membres du Conseil d'Administration pour une durée de deux ans de :*

*Pierre CLAUDEL - CETIAT  
Emmanuel ORFILA - DIMELCO  
Pascal HARNOIS - HAZIEL  
Thomas RICOUR - NIR INDUSTRY  
Aziz EI ASLI - SCS  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*



### 3/ BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN D' ACTIONS 2018/2019

	BILAN 2017	BUDGET 2018	Evolution	Repartition
Cotisations	104 631 €	97 000 €	- 7 631 €	15%
Participations Entreprises	283 142 €	540 000 €	256 858 €	84%
Subvention	8 000 €	8 000 €	- €	1%
Autres Produits	5 340 €		- 5 340 €	0%
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>401 113 €</b>	<b>645 000 €</b>	<b>243 887 €</b>	<b>100%</b>
Masse Salariale	94 888 €	105 000 €	10 112 €	17%
Structure & Fonctionnement	56 121 €	85 000 €	28 879 €	14%
Depenses actions	211 440 €	420 000 €	208 560 €	69%
<b>TOTAL COÛTS</b>	<b>362 449 €</b>	<b>610 000 €</b>	<b>247 551 €</b>	<b>100%</b>
<b>Résultat</b>	<b>38 664 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>- 3 664 €</b>	
<b>COUVERTURE HORS SUBVENTION</b>				<b>104%</b>

Les prévisions budgétaires 2018 ont permis au Conseil d'administration de valider l'embauche de Claire Onfray 4 jours par semaine à compter du 1er septembre 2018. Ils permettent également au conseil d'administration et au bureau de réaliser des choix d'investissement pour certaines actions d'accompagnement des entreprises au fur et à mesure de l'actualité.

#### a- Plan d'actions 2018/2019

##### Des réunions décentralisées pour être au plus près des adhérents :

- Dîner annuel à Lyon
- Petit déjeuner CETIAT – Lyon
- Réunion Communication Digitale
- STIL - Aix en Provence
- Petit déjeuner dans l'Est - 2nd semestre 2018

##### Des salons :

- **Participation mutualisée** : le Réseau Mesure réserve une surface globale et fait bénéficier aux adhérents de tarifs préférentiels
  - Sensor +Test Nuremberg – 26-27-28 juin 2018 - Allemagne
  - Pollutec – du 27 au 30 novembre 2018 - Lyon

A noter qu'un accord de partenariat a été signé avec l'AMA, Association for Sensor and Measurement e.V, une commission franco-allemande est en cours de création. L'objectif

one MRM FON  
JA 9



est de développer des actions communes et des collaborations entre les deux associations.

- **Tarifs négociés** : le Réseau Mesure négocie pour ses adhérents un tarif préférentiel mais les entreprises participantes ne sont pas regroupées sur le même espace.
  - Analyse Industrielle
- **Mesures Solutions Expo** : La seule exposition sur le territoire national dédiée aux solutions de la mesure, des capteurs et des systèmes d'étalonnage organisée entièrement par le Réseau Mesure. Mesures Solutions Expo Lyon 2018 s'est déroulé les 28 et 29 mars 2018 :
  - ❖ 104 stands + 2 stands partenaires : CFM et AMA + 1 stand pour le Réseau Mesure
  - ❖ 4 conférences et 4 quizz organisés par le Collège Français de Métrologie
  - ❖ 21 exposés thématiques présentés par les exposants
  - ❖ 2 visites organisées par le CETIAT dans leurs laboratoires
    - 1667 visiteurs dont 122 venus 2 jours
    - 1938 participants :
      - Dont 271 participants exposants
      - Dont 485 personnes inscrites via Forum Labo
      - Dont 625 participants aux conférences (426) et ateliers (199)
  - Provenance des visiteurs:
    - 57 % de la région Auvergne-Rhône-Alpes
    - 12 % de visiteurs en provenance d'Ile-de-France
    - 31% de visiteurs - autres régions de France→ Positionnement de salon national au cœur d'un grand bassin industriel.
  - Fonctions des visiteurs:
    - 34 % d'Ingénieurs
    - 23 % de Techniciens
    - plus de 16 % issus de la Direction Générale
  - 94 % des visiteurs sont satisfaits de la qualité des stands, et plus de 86 % des produits et services présentés.
  - ❖ 129 participants au dîner
    - Base de contacts hors exposants : 2507 contacts
    - Visiteurs préinscrits : 2430
    - Visiteurs non préinscrits : 77

Une réflexion est menée sur l'opportunité de créer des journées « Mesure » en Région. La question sera développée au sein du groupe de travail « Salons ».

### Projet évènements 2019/2020

Le Réseau Mesure donne rendez-vous à ses adhérents :

- à Paris les 24 25 26 septembre 2019 pour Measurement World
- et à Lyon les 14 et 15 octobre 2020 pour Mesures Solutions Expo Lyon 2020

### Des visites grands comptes et des réunions thématiques telles que :

- CAPTRONIC / ESIEE
- LNE
- CETIAT
- Renault Sport
- SIAAP

### Les formations proposées aux adhérents pour 2018 :

- Google Adwords
- Ecrire sur le Web
- Présentation de la loi sur les champs électromagnétiques

*Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'JAP', 'JN', and 'FCH'.*



### Les achats mutualisés :

Lancement de 3 nouveaux partenariats en 2018:



Matériel informatique



Location Financière



Outil digital de prospection BtoB

### Des actions de développement commercial :

#### Etudes de marché

Bénéficiaire d'un accès privilégié à la base de données Xerfi 7000

→ **Un service d'information en continue qui donne accès aux derniers ratios et prévisions financières des entreprises.**

→ **700 études pour maîtriser les secteurs et les entreprises françaises et internationales.**

**Demande de l'assemblée : faire circuler un exemple d'étude Xerfi aux adhérents.**

#### Conditions Générales de Vente

Le Réseau Mesure offre à ses adhérents l'opportunité d'obtenir un modèle actualisable régulièrement à moindre coût.

→ **Bénéficiaire du résultat de l'expertise du Réseau Mesure via la mise en forme des CGV selon 3 types d'activités particulières aux métiers de la mesure :**

- **Vente de biens**
- **Vente de services**
- **Vente de logiciels**

#### Des réunions d'échanges d'expériences :

L'objectif de ces rencontres est de permettre aux adhérents d'échanger sur différents thèmes tels que :

- Centrales d'achat : EXPERBUY/FAC LOGISTIQUE... comment faire ?
- CHORUS PRO (dépôt des factures services publics)
- Répondre à un appel d'offres marché public - partie administrative
- Répondre à un appel d'offres marché public - partie technique et commerciale
- Dépôt des comptes : microentreprise, petite entreprise...
- Enquête de satisfaction clients
- CNIL, RGPD, mise en œuvre pour mai 2018
- Entretiens professionnels et entretiens annuels : la différence
- DEEE appliquée aux sociétés de négoce depuis novembre 2015
- INCOTERMS
- Gestion des risques ....

**Ces réunions peuvent ensuite donner lieu à la création de groupes de travail dédiés.**

#### Des outils :

RGPD

Que faut-il faire en 2018 ?

- Une réunion d'échanges d'expériences
- Une solution d'accompagnement à tarif préférentiel

#### Le Réseau Mesure, un levier à l'export :

MAROC – du 9 au 13 avril 2018

Le Réseau Mesure et le SYMOP ont organisé une mission conjointe pour leurs adhérents au Maroc - Mission collective avec RdV BtoB.

Le Réseau Mesure a rencontré des difficultés dans l'organisation de cette mission qui a été entièrement sous traitée à la société GTE. Des actions correctives sont lancées.

JAP  
MAN  
J9  
S





**Présentation du nouveau site internet du Réseau Mesure :**

Le nouveau site du Réseau Mesure a été mis en ligne début 2018 : [www.reseau-mesure.com](http://www.reseau-mesure.com)

Il est important que chaque adhérent consulte le site internet en vision connectée car certains espaces ne sont pas affichés en vision publique.

Chaque adhérent doit mettre à jour sa fiche de présentation entreprise afin de bénéficier des modalités du site internet et de la visibilité qui peut être donné à chacun.

Les adhérents font vivre le site grâce notamment au dépôt d'offres d'emplois ou à l'espace « les bonnes adresses ».

L'ensemble de l'activité de l'association est visible sur le site internet pour les adhérents.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00**

Le Président invite ensuite les adhérents à passer au cocktail puis au dîner organisés par le Réseau Mesure.

<b>Le Président</b>	<b>Le secrétaire de séance</b>	<b>Les scrutateurs</b>	
Francis Heraut	Marc Robert Henrard	Jean-Marc Pras	Claunel Massies
			

